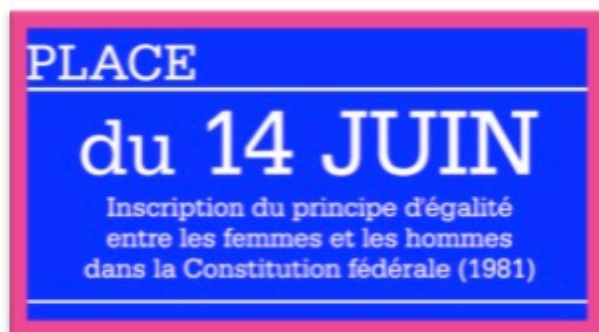




GAZETTE





Sommaire

3 Editorial *Martine Gagnebin*

Société

3 Des élections à suivre de près, *Martine Gagnebin*

4 Equal et Equal, *Martine Gagnebin*

5 Discrimination salariale, *Maître Charlotte Iselin*

5 Grève des femmes : les Assises du féminisme *Martine Gagnebin*

7 Où trouver les Vaudoises historiques, *Martine Gagnebin*

7 Des nouvelles de l'AIF (Alliance internationale des femmes), *Martine Gagnebin*

Histoire

8 Dossier 50^{ème} anniversaire:

8 Flashlight sur le ADF-SVF Suisse

9 Les combattantes *Simone Chapuis*

10 Hommage aux suffragettes, *Delphine Lemay Ribes*

10 Enfin les femmes votent

11 Une idée généreuse, *Martine Gagnebin*

11 Le Grütli des Femmes et le 1^{er} août 2021

11 Entre 59 et 71 : mais que fait l'ADF ? *Anne-Marie Rochat*

11 50^{ème} : un dessin féroce, un article vigoureux *Simone Chapuis*

13 Du 2 mars au 27 juin 2021 exposition au Musée historique de Lausanne

14 Témoignage *Jenny Rice*

14 50 déjà ou « Seulement » !!! *Clémence Capt*

15 50^{ème} : les femmes sont dans les rues *Martine Gagnebin*

16 « Mon » 50^{ème} *Simone Chapuis*

17 Le regard d'un homme sur une histoire de femme, *Stéphane Goël*

18 La banque et mon féminisme, *Rosemarie Balimann-Jordi*

Divers

5 « Rosa canina » : une mue prochaine, *Martine Gagnebin*

18 Brèves

22 Le coin botanico-historique : 3 femmes pour un jardin, *Viviane Schusselé*

24 Appel à nos membres

Demande d'adhésion à l'ADF-Vaud (cotisation annuelle CHF 40.-)
CCP 10-725-4 Banque cantonale vaudoise CH66-0076 7000 S531-1443 0

N'oubliez pas que le transfert électronique entre banques est gratuit alors que les paiements faits au guichet de la poste nous coûtent CHF 1.50.

A envoyer à Viviane Schusselé, ch. des Arnoux 8, 1867 Ollon
Tél. 024 499.22.92 E.mail : vschussele@bluewin.ch

Editorial *par Martine Gagnebin, présidente ADF-vaud*

Pour une fois... !

Alors, là, cette fois, nous ne pourrions plus dire que les questions féminines et féministes ne sont pas traitées comme elles le méritent. Quel déferlement d'infos, de reportages, d'articles ! Que d'appels de journalistes cherchant à interroger des pionnières, voulant vérifier des dates ou des noms, de personnes nous transmettant spontanément un témoignage, d'invitations à nous joindre à un événement « en vrai » ou grâce à un écran ! Oui, le 50^e anniversaire de l'obtention du suffrage féminin, du droit de vote et d'éligibilité a été amplement célébré. Il a aussi été l'occasion de relever que tout n'est pas encore parfait, que les discriminations envers les femmes sont encore trop nombreuses.

Et ce n'est pas fini, puisque tout au long de l'année il y aura encore d'autres manifestations. L'association CH2021 invite à signer un manifeste, les « motardes » feront le tour de la Suisse sur leurs « teufs », l'ADF Suisse crée un spectacle, des livres sont encore à paraître.

Je repense à ma grand-maman qui nous avait emmené-e-s à la Saffa en 1958, à ma maman qui trouvait que j'étais un peu trop souvent dans la rue pour manifester, à ma copine qui passe tant de temps à préparer des appels et des banderoles pour la Grève, à ma voisine qui n'en a vraiment rien « à cirer » de ces votations puisque de toute façon « Ils » font comme ils veulent et ne nous écoutent pas, à ma vieille amie qui garde un enthousiasme aussi frais qu'en 1971 et n'a pas raté une seule votation, à toutes celles qui s'engagent et sont candidates, puis élues ou non. Que de chemin parcouru, avec la diversité des opinions et des pratiques. Mais c'est tout cela qui fait que je me lève chaque matin en disant merci aux pionnières et en me disant que je dois aussi retrousser mes manches.

Bonne lecture à chacune et chacun.

Des élections à suivre de près *par Martine Gagnebin*

Au moment de boucler la rédaction de cette Gazette de printemps, tous les résultats ne sont pas encore connus. Les conseils communaux sont au complet, mais nous nous trouvons entre deux tours pour plusieurs municipalités.

Et une fois de plus, les chiffres sont difficiles à trouver. Qui établira un jour rapidement des statistiques claires présentant la proportion de femmes et d'hommes élues et élus ? Il y a du reste déjà eu des interventions au Grand conseil à ce sujet et il paraît que « ça avance ». Je veux bien, mais ma patience s'émousse.

Alors je me risque à quelques réflexions, plus ou moins étayées.

Conseils communaux. Il a beaucoup été question des municipalités, alors que je suis à la recherche des candidat-e-s et résultats dans les conseils communaux ; car c'est là le creuset de la démocratie. C'est là aussi que bien des femmes font leurs premières armes en politique. Mais mes recherches sont restées infructueuses. Cependant je crois pouvoir affirmer que la vague verte et féminine constatée en 2019 lors des élections fédérales ne s'est pas arrêtée aux portes de la Bundeshaus, mais a poursuivi ses effets jusque dans notre canton. Donc plus de femmes et plus de Vertes et de Verts dans nos législatifs communaux. Il y avait 8417 sièges à repourvoir. Mais mystère sur la proportion de candidates et d'élus. Je relève quand même : que Lausanne compte dorénavant une majorité féminine en son Conseil communal (56 sur 100). Qu'un peu partout on remarque une forte poussée des femmes dans les législatifs (je me réjouis de voir ces chiffres). Que les listes paritaires sont celles où les femmes sont le mieux élues. On le savait déjà, mais puisse ce constat encourager quelques partis à mieux trouver des candidates. Ou alors sont-ils satisfaits d'afficher encore longtemps leur mâle supériorité ?

Municipalités. Il y avait 1560 sièges à repourvoir. Parmi les 2041 candidatures, 556 étaient représentées par des femmes. Entre 2016 et 2021 le taux des candidates a augmenté de 22% ! Combien d'entre elles sont devenues « Municipales » au soir du 7 mars ? Et combien sont en campagne pour briguer un poste ? Nous en reparlerons dans notre prochaine Gazette. En cette année où nous fêtons les 50 ans de l'obtention du suffrage féminin, il est important de nous pencher sur ces chiffres : c'est une démarche qui rend honneur à toutes celles qui nous ont précédées sur ce chemin de l'égalité civique. La prochaine étape sera l'accession à la syndication : là aussi il nous faudra scruter les résultats. Les syndiquées sont encore trop rares et c'est une forme de plafond de verre à franchir.

Une parenthèse : je ne peux m'empêcher de penser, en 2021, à ces trop nombreuses communes qui ne présentaient pas une seule femme sur les listes pour la municipalité. Elles sont 27 (!). Trop, beaucoup trop !

Cet article sur les élections ne saurait se terminer sans que nous disions à toutes ces candidates, élues ou non, notre reconnaissance. Elles se sont engagées, marchant encore sur les traces des pionnières du suffrage féminin, tout en traçant leur propre route. Elles ont surtout fait le choix de donner à la communauté, à leur village ou leur ville, leur temps et leurs compétences, leur envie de proposer le meilleur pour la société. Merci à elles.

Equal et Equal *par Martine Gagnebin*

Oui, Egalité à deux reprises. Oh ce n'est pas encore la fête et nous devons continuer à nous en préoccuper. Dans ce domaine, il y a une bonne nouvelle et une moins bonne. Commençons par la seconde :

Le 20 février dernier était le jour de l'Equal Pay Day dans notre pays. Pour rappel, ce jour est celui où les femmes ont enfin gagné ce que les hommes ont reçu le 31 décembre 2020 ! L'écart salarial moyen entre les femmes et les hommes est, selon les derniers chiffres, d'environ 14%. En 2019 et 2020, l'Equal Pay Day a eu lieu le 22 février. L'écart n'a donc pas bougé ! Merci aux BPW (Business and Professional Women) de nous rappeler chaque année cette triste réalité ; nous devons la garder présente à l'esprit si nous voulons continuer à la dénoncer et agir pour qu'elle cesse.



La bonne nouvelle, c'est le rapport de la Fondation Equal Salary. Cette dernière a développé un outil pratique et scientifique permettant aux entreprises de vérifier, et faire savoir, qu'à travail égal elles rémunèrent équitablement les femmes et les hommes. La méthodologie est conforme aux exigences de la loi suisse sur l'égalité. Ces entreprises partenaires se trouvent dans le monde entier, mais voyons ce qu'il en est dans notre pays, où les certifications ont eu lieu tout au long de l'année. En voici quelques-unes :

La Caisse cantonale vaudoise de compensation AVS, la HES-SO Valais-Wallis. UBS pour tous ses employé-e-s en Suisse, le groupe pharmaceutique UCB Farchim SA, la société coopérative Migros Vaud, Vacheron Constantin, la Loterie romande. La certification couvre une période de 3 ans, renouvelable.



Félicitations à ces entreprises et merci à Equal Salary et à sa fondatrice Véronique Goy Veenhuys.



Discrimination salariale *par Maître Charlotte Iselin*

Depuis 2014 l'ADF-Vaud a dénoncé une importante discrimination salariale au sein d'une entreprise ayant son siège dans le canton de Vaud. Les démarches ont été longues, cet employeur ayant, en cours de procédure, décidé d'entreprendre une démarche de certification de l'égalité salariale en son sein.

Cette affaire est maintenant close. Merci à celles qui avaient répondu à notre appel afin de renflouer notre « fonds juridique » pour poursuivre cette démarche sans grever notre budget courant. Nous n'avons pas « gagné » devant un tribunal. Mais les couturières ont obtenu réparation et l'employeur pratiquera à l'avenir l'égalité salariale dans son entreprise. Le but est atteint. Maître Charlotte Iselin, qui a patiemment défendu l'ADF-Vaud, livre ci-dessous un résumé de toute « l'affaire des couturières ». Nous la remercions de cet accompagnement.

COMPTE-RENDU DES DEMARCHES EFFECTUEES PAR L'ADF-VAUD EN SOUTIEN AUX COUTURIERES D'UNE GRANDE ENSEIGNE VAUDOISE

L'ADF est intervenue pour soutenir des couturières d'une grande enseigne vaudoise, qui dénonçaient une discrimination salariale.

L'ADF a déposé une procédure en constatation d'une discrimination salariale fondée sur le sexe devant le Tribunal de prud'hommes.

Cette procédure a été suspendue le temps que les couturières mènent à bien leurs procédures individuelles.

Ces procédures individuelles ont abouti à la conclusion d'une convention avec l'employeur. L'ADF se réjouit que ces couturières aient pu être entendues et obtenir gain de cause face à la discrimination salariale qu'elle dénonçait.

Même si depuis le 1^{er} janvier 2020, la Loi sur l'égalité oblige les entreprises de 100 employés et plus de procéder à une analyse de l'égalité de salaire, l'ADF reste prête à s'investir pour faire respecter la loi et faire constater d'éventuelles discriminations.

Il est rappelé à ce titre que si l'Association peut faire constater la discrimination, chaque personne doit agir individuellement pour demander une compensation salariale.

L'Association fait aujourd'hui un bilan positif de son intervention dans le cadre de cette affaire, estimant que le dépôt d'une procédure en constatation était un signe important du soutien de l'Association à toutes les employées qui s'engagent dans une démarche judiciaire pour obtenir l'égalité salariale.

Grève des femmes : les Assises du féminisme *par Martine Gagnebin*

Certaines parmi vous et nous sommes engagées dans ce très vaste mouvement qu'est la Grève des femmes. Dans de nombreux cantons, des collectifs se sont mis en place et une coordination nationale fait le lien entre les actions et veille à maintenir une certaine unité sans brider les enthousiasmes.

Non, le féminisme est loin d'être moribond. A travers la Grève il prend même un essor qui laisse espérer de nombreux progrès pour les femmes de notre pays. Action et réflexion sont au programme. A titre d'illustration, voici un résumé des grandes assises nationales de janvier dernier :

[Assises] : Samedi 30 janvier 2021, la grève féministe a convoqué des assises virtuelles: entre le Zoom alémanique et romand, avec participation des tessinoises, nous étions 500 personnes!



Autant dire que notre mouvement, comme à son habitude et malgré la situation sanitaire difficile, rassemble très largement. Nous avons élaboré un agenda de mobilisation féministe lors de cinq ateliers thématiques : retraites et AVS 21 ; violences sexistes et sexuelles ; LGBTIQ+ et « Mariage pour tous-tes » ; solidarité internationale et initiative UDC dite « anti-burqa » ; écoféminisme et Grève pour l'Avenir.

Nous avons ainsi défini nos priorités politiques et adopté une résolution pour l'année 2021 : le 8 mars, nous nous mobiliserons contre la réforme AVS 21, le 21 mai nous participerons à la Grève pour l'Avenir et enfin, nous serons présentes massivement dans l'espace public le 14 juin prochain, dans le respect des normes sanitaires en vigueur. Par ailleurs, dans une perspective de solidarité internationale, la Grève féministe et des femmes a adopté un appel en solidarité avec les Polonaises* en lutte pour le droit à l'avortement et a répondu positivement à l'appel « Toutes aux frontières » pour contester les politiques européennes de criminalisation de la migration.*

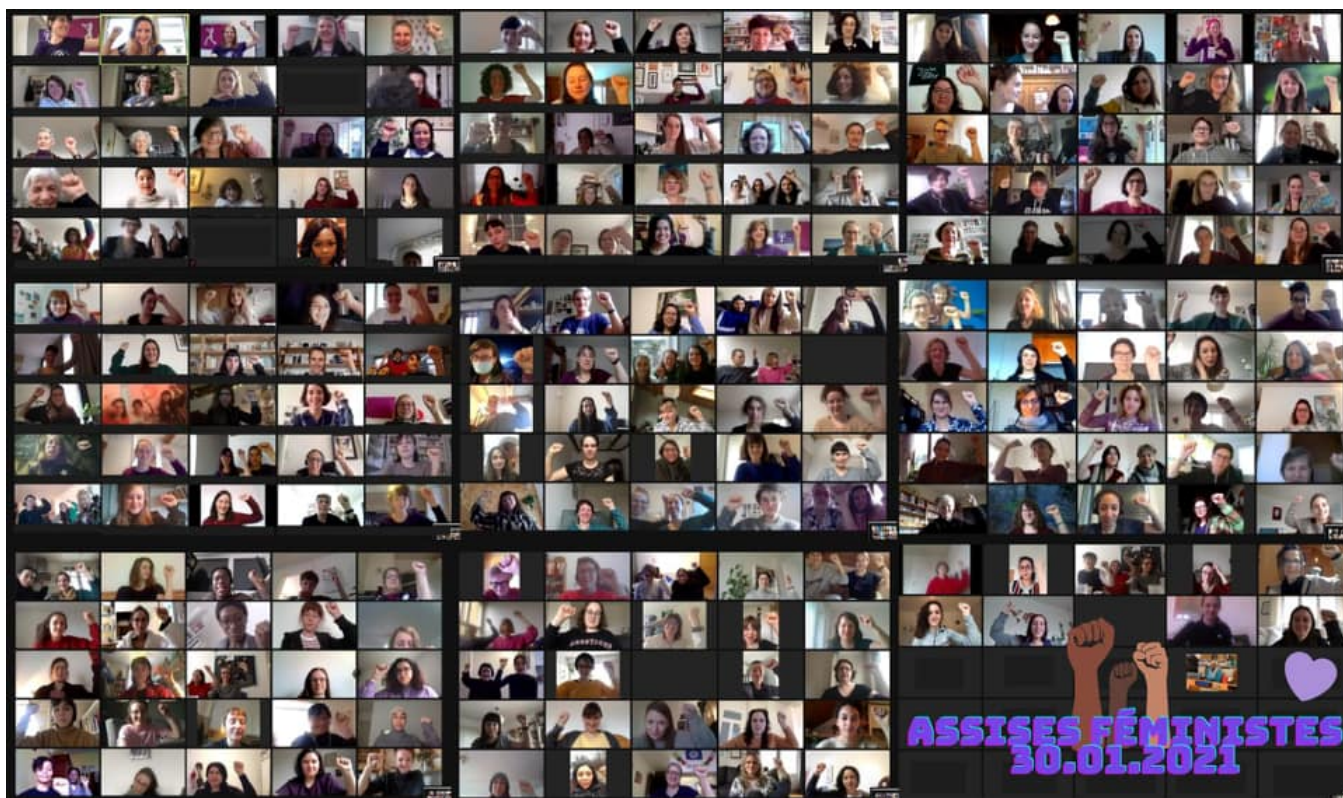
Nous l'avons promis le 14 juin 2019, et nous nous y tenons : On ne lâche rien! Un an et demi après la deuxième grève féministe qu'a connue le pays, deux ans et demi après le lancement de l'organisation de cette journée historique, le mouvement social féministe est encore présent et plus fort que jamais, malgré la pandémie et malgré le désintérêt médiatique et institutionnel pour les questions féministes. Nous sommes présentes, nous changeons le paysage politique suisse et redéfinissons le débat public.

Pandémie ou non, nous continuerons à lutter, avec la force collective, la joie et la rage féministe qui nous caractérisent, tant que nous ne serons pas satisfaites du monde dans lequel nous vivons. Fortes de centaines de membres actives et ayant provoqué la mobilisation plus d'un demi-million de personnes dans les rues de Suisse - dont beaucoup n'avait même jamais participé à la moindre manifestation dans leur vie -, nous sommes l'une des forces politiques les plus importantes du pays.

Si vous ne voulez pas manquer le coche des luttes sociales du XXIe siècle, il est temps de prendre le féminisme et les féministes au sérieux



A propos de la vitalité du féminisme n'oublions pas celle de [Feminista!](#) et de [Politiciennes.ch](#)
En plus, bien sûr, de l'ADF.



« Rosa canina » : une mue prochaine *par Martine Gagnebin*

Vous vous souvenez peut-être des lignes de Simone Chapuis-Bischof dans notre dernière Gazette : il n'y avait plus personne pour tenir la permanence de notre bibliothèque, enregistrer les livres nouveaux, faire de ce lieu (à la Maison de la femme à Lausanne) un espace chaleureux, accueillant et performant.

Cet hiver sept (!) femmes se sont annoncées : elles ont du temps et des idées, des compétences aussi. Nous avons établi une liste informelle de ce qu'il y aurait à faire. Une chose était absolument certaine : la bibliothèque devait continuer ! Nous nous sommes rencontrées par petits groupes (pandémie oblige) et avons aussi présenté les disponibilités de chacune. Bref, on avance.

Plusieurs sont d'accord : Rosa canina est un nom charmant, qui signifie « églantine », auquel nous sommes attachées. Mais il ne peut être conservé si nous voulons que notre bibliothèque soit visible, qu'elle puisse être en lien avec d'autres organismes semblables et au sein d'un réseau plus vaste, que le public comprenne tout de suite sa spécificité, celle d'être féministe et proposant surtout des ouvrages écrits par des femmes, des recherches sur le genre et la situation des femmes, et des romans bien sûr.

Nous vous proposons donc de

chercher avec nous un nouveau nom

pour la bibliothèque de l'ADF-Vaud. La meilleure proposition sera récompensée par un livre. Vous pouvez envoyer vos suggestions au secrétariat.

Il y a encore du pain sur la planche. Pour le moment il n'y a plus de permanence. Mais on peut toujours emprunter des livres (076 318 33 28, Martine Gagnebin).

Où trouver des Vaudoises historiques ? *par Martine Gagnebin*

Vous vous souvenez peut-être qu'en 2003, lors du bicentenaire du canton de Vaud, l'ADF-Vaud et le CLAFV (Centre de liaison des associations féminines vaudoises) ont publié un livre, « Du salon à l'usine », qui présente 20 femmes remarquables, actives dans différents domaines. Et nous avons posé des plaques sur les maisons où elles ont vécu, organisant à chaque fois une petite fête.

Plusieurs membres nous demandent où peut-on voir ces plaques, car il est vrai que ce renseignement ne paraît pas dans le livre. Voici donc cette liste :

Anne-Marie Gründer :	CHEXBRES, Grand-Rue 8
Caroline Olivier-Ruchet :	AIGLE. La maison a été démolie et la plaque n'est toujours pas replacée.
Gisèle Ansoerge :	ETAGNIERES, Praz-Chamard 12
Hélène de Mandrot :	LA SARRAZ, Château
Alice Bailly :	MEZIERES, place de l'Eglise
Germaine Guex :	ST LEGIER, rte des Epélévoz 7
Jeanne Huc-Mazelet :	TOLOCHENAZ, face au bâtiment communal
Valérie de Gasparin :	VALEYRES-SOUS-RANCES, Manoir (mur entrée)
Madeleine Lamouille-Pillonel :	VALEYRES-SOUS-RANCES, Manoir (cuisine)
Gertrude Fehr :	VEVEY, Centre Doret, av. Nestlé 1
Cigarières :	YVERDON-LES-BAINS, cercle ouvrier, quai de la Thièle 3
Cécile Biéler-Butticaz :	LAUSANNE, place de la Navigation 4
Rosalie de Constant :	LAUSANNE, rue de Bourg 12
Lucy Dutoit :	LAUSANNE, Mousquines 2
Nora Gross :	LAUSANNE, Cité-Derrière 4

Marthe Guignard-Berche : LAUSANNE, Rue Ening 1
Marie-Claude Leburgue: LAUSANNE, Maison de la radio (entrée de son bureau)
Hélène Monastier : LAUSANNE, Cazard, Pré-du-Marché 15
Charlotte Muret-Haët : LAUSANNE, rue des Aubépines 35
Et la 20^e : Clémence Royer : une conférence a été organisée à l'Unil et une plaque (1912) existe déjà à Grandvaux, ferme de Praz-Perez

Des nouvelles de l'AIF (Alliance internationale des femmes) *par Martine Gagnebin*



Cette AIF fédère plus de 50 associations et organisations féminines dans le monde. Elle est représentée dans plusieurs instances des Nations Unies. Régulièrement elle envoie un bulletin d'information et dans les derniers on a pu lire deux articles sur le 50^e anniversaire du suffrage féminin en Suisse, les raisons de cet octroi tardif et l'engagement de presque une femme sur 5 (!) dans notre pays en faveur de ce droit. Figurait aussi un très intéressant article sur une ONG récente (2017), **She decides**, une initiative regroupant les pays et organisations oeuvrant ensemble pour que les organisations d'aide dans les pays en développement puissent poursuivre leur travail autour de la planification familiale et des droits des femmes.

Jusqu'en 2016, les acteurs du secteur pouvaient compter sur les donateurs traditionnels pour alimenter leur budget. Mais du côté des bailleurs de fonds occidentaux, le vent a tourné. Chaque année, plus de 15 millions de filles sont mariées de force avant l'âge de 18 ans. Chaque année, 16 millions de jeunes filles de 15 à 19 ans et 1 million de moins de 15 ans accouchent. Pour la plupart dans les pays en développement. En outre, 3 millions de ces filles de moins de 19 ans avortent dans de mauvaises conditions. Chaque année, on compte 22 millions d'avortements à risque pratiqués dans le monde. Conséquences : 5 millions d'hospitalisations à cause de complications et 3 millions de femmes souffrant de complications non soignées. Les statistiques sont aussi nombreuses qu'alarmantes. Derrière ces chiffres se cachent des drames humains.

She decides est une très belle initiative, destinée à s'étendre largement dans le monde. She decides, parce que « elle décide », « elle doit pouvoir décider ».

Une remarque utile : toute personne peut devenir membre de l'AIF. Renseignement sur leur site.

50 ans de suffrage féminin *par Martine Gagnebin*

Les pages qui suivent sont, de près ou de plus loin, liées à ce fantastique anniversaire.

Relais médiatiques importants, prises de position, films, visioconférences, interviews, publications, qu'aurions-nous souhaité de plus ou de mieux ?

Nous vous offrons un bouquet d'événements, à revivre, à relire. D'autres sont encore à venir, car la fête doit durer toute l'année. La fête, oui, mais aussi l'engagement, parce que nous savons toutes et tous qu'il ne faut pas relâcher notre vigilance.

Dossier 50^{ème} anniversaire

ADF-SVF Suisse

Extrait de la Newsletter du 30 janvier 2021

Il y a déjà plus de 100 ans, une lutte intensive pour le suffrage des femmes !

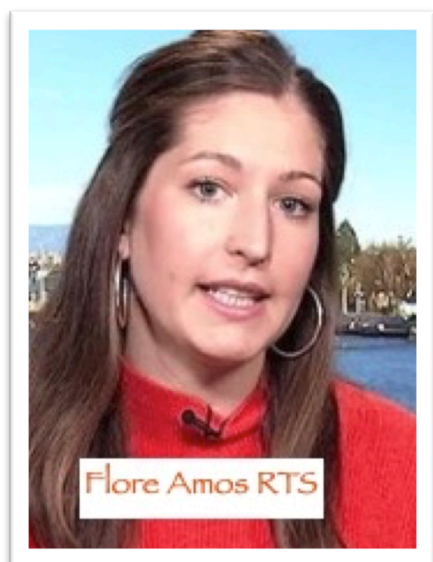
Qui ne le connaît pas, l'escargot, symbole de la lenteur de l'introduction du suffrage féminin en Suisse !

La photo remonte à 1928, lorsque les organisations féminines suisses ont ouvert la SAFFA (Exposition suisse sur le travail féminin). Emilie Gourd, alors présidente de l'ASSF (association suisse pour le suffrage féminin), a l'idée de géniale de faire défiler cet animal géant en papier mâché dans les rues de Berne, en guise d'action de protestation. Sans surprise cette manifestation courageuse et humoristique des femmes plutôt bourgeoises de l'ADF-SVF est devenue le grand succès de la SAFFA ! Les participantes portaient l'écharpe officielle des fondatrices de l'organisation faîtière International Women Suffrage Alliance IWSA, aujourd'hui AIF (Alliance internationale des femmes). Il s'agissait des **Suffragettes suisses** !



Dossier 50^{ème} anniversaire

Les combattantes par Simone Chapuis



Flore Amos, 29 ans, journaliste RTS, a participé à un groupe de réflexion qui cherchait de quelle manière on pourrait fêter le 50^e anniversaire des droits des femmes. Une des idées retenues a été de préparer une introduction à un inévitable Infra Rouge et Flore Amos a été chargée de réaliser un documentaire.

Pour faire parler des « sans voix », des inconnu-e-s, elle diffuse un profil type dans les réseaux sociaux et s'adresse aux associations d'ainé-e-s: aucune réponse.



Alors c'est en parlant autour d'elle que Flore Amos a trouvé la grand-mère d'une amie dans le canton de Fribourg : Béatrice l'épicière qui s'est formée petit à petit pour passer du CFC à la maîtrise, puis à l'enseignement dans une Ecole professionnelle.



Un collègue valaisan l'a mise sur la piste de l'équipe de football féminin, ce qui lui a permis de rencontrer Elisabeth, une fanatique de ce sport - la première en Valais - qui a su imposer à sa famille d'abord, puis à son entourage l'idée que les filles pouvaient aussi courir sur un terrain et shooter un ballon. Cela n'a pas été facile, mais elle s'est battue à tous les niveaux: les footballeuses sont admises dans des concours internationaux.

Puis notre réalisatrice a cherché un couple, pour comprendre comment l'homme avait vécu aux côtés de la première élue valaisanne: Maurice et Gabrielle Nanchen; moment très émouvant de ce documentaire : il a toujours soutenu sa femme, l'a convaincue d'accepter son élection, il s'est occupé des 2 bébés avec sa mère.

Restait à trouver dans la jeune génération, celle qu'il fallait mettre en face de ces personnes. Là, le profil type lancé sur les réseaux jeunes a suscité beaucoup d'inscriptions : Flore Amos a téléphoné à la première, s'est tout de suite bien entendue avec elle : Kelly Santos Da Costa, 18 ans, pose les questions dans le documentaire et participe à Infra Rouge.

Le titre s'est imposé : il y a eu dans l'ombre beaucoup de femmes qui ont dû se battre.
Dossier 50^{ème} anniversaire

Hommage aux suffragettes par *Delphine Lemay Ribes*

Grâce à vous, il y a 50 ans, les femmes ont obtenu le droit de vote.
Grâce à vous. Il y a 50 ans, les femmes ont obtenu le droit de se présenter aux élections.

Et en chemin,
Grâce à vous, j'ai mon indépendance financière et bancaire.
Grâce à vous, je peux exprimer mes besoins de liberté sexuelle.
Grâce à vous, j'ai droit à la contraception et à l'avortement.
Grâce à vous, aujourd'hui je suis ingénieure;

Aujourd'hui je suis fière de voir mon mari s'investir autant que moi à la maison.
Je suis heureuse de dire à mon garçon et ma fille, qu'ils peuvent élire le métier de leur choix.
Aujourd'hui je me sens chanceuse de pouvoir exprimer mes idées et qu'elles soient acceptées aux mêmes titres que celles des hommes.

Et pourtant ;
Aujourd'hui encore, en tant qu'ingénieure, je suis parfois perçue comme un animal étrange.
Et pourtant ;
Aujourd'hui encore, c'est la boule au ventre que je suis venue annoncer mes grossesses à mon patron.
Et pourtant ;
Aujourd'hui encore, à travail égal, le salaire lui ne l'est pas.
Et pourtant ;

Aujourd'hui encore, les hommes se sentent et sont exclus des questions concernant les enfants.
Alors qu'en sera-t-il dans 50 ans? Qui serons-nous, que pourrons-nous faire, à quoi aura-t-on droit ? Ce sont toutes les raisons du passé et les réflexions du présent qui me poussent à m'engager au sein de ma ville, de ma communauté, et j'espère que dans 50 ans, c'est avec des yeux fiers, mais ahuris, qu'on repensera aux différences du passé.

Dossier 50^{ème} anniversaire

Et enfin les femmes votent !

C'est à une balade à travers Lausanne que vous invitent Marie-Béatrice Burnand et Martine Lavenex, dans le cadre de Lausanne Estivale. De 1848 à nos jours, suivons les pérégrinations des femmes pour

obtenir le droit de vote, rencontrer des personnes qui ont œuvré pour ce droit fondamental et suivre quelques événements majeurs.

Mercredi 21 juillet : 10h

Vendredi 23 juillet : 18h

Vendredi 20 août : 18h

Lundi 23 août : 16h

Le départ a lieu au bas des escaliers du Tribunal Fédéral, Lausanne Durée : 1h30

En mai, cette même balade est organisée par Pro Senectute. Se renseigner.

Dossier 50^{ème} anniversaire

Une idée généreuse par Martine Gagnebin



A l'occasion du 8 mars et durant cette année qui célèbre l'accession au suffrage féminin, « Les Loges du Chic » a interpellé des entreprises en leur proposant un cadeau original pour leurs employé-e-s : produit local et sympathique.

Les Loges du Chic est la première entreprise suisse au service des professionnel-le-s qui propose un service premium de cadeaux sur mesure, personnalisés, porteurs de sens et d'émotions.

10% des ventes seront reversés à des associations suisses engagées qui luttent au quotidien pour les droits des femmes en Suisse : le Centre d'accueil MalleyPrairie, l'ARPP Promotion de la formation et la défense professionnelle des droits des femmes paysannes, et l'ADF-Vaud.

Notre association est honorée et reconnaissante d'avoir été choisie pour cette action. Si vous en avez l'occasion, allez voir le site : www.les-loges-du-chic.ch Qui sait, on peut aussi y trouver des idées ?

Dossier 50^{ème} anniversaire

Le Grütli des Femmes et le 1er août 2021

La Commission fédérale pour les questions féminines et CH2021 ont été invitées par la Société suisse d'utilité publique à organiser la Fête du 1er août au Grütli. Elle sera donc dédiée à cet événement historique que fut l'obtention du droit de vote pour les femmes en 1971, et la Suisse pourra honorer l'introduction de la véritable démocratie et célébrer la possibilité pour les femmes de s'autodéterminer en tant que citoyennes à part entière.

Les grandes faitières des organisations féminines ont imaginé d'aller plus loin et proposent que ce « Grütli des femmes » soit célébré dans toute la Suisse. Pour ce faire elles suggèrent que ce soit des femmes qui prononcent les discours du 1^{er} août dans les communes. Les municipalités seront alors partenaires de cette célébration du 50^e anniversaire du suffrage féminin.





Nous sommes toutes et tous invité-e-s à faire cette proposition aux autorités de notre commune. Il existe même une lettre type que nous vous transmettrons volontiers.

Les discours seront publiés sur le site des associations mandatées pour ce Grütli des femmes. On peut aussi envoyer une vidéo.

Alors, chiche ? J'écris dès maintenant à ma commune ?

Dossier 50^{ème} anniversaire

Entre 59 et 71 : mais que fait l'ADF ?

Notre association est alors encore AVSF, c'est-à-dire association vaudoise pour le suffrage féminin. Certes, les femmes vaudoises peuvent voter et être élues aux niveaux cantonal et communal, mais il s'agit d'apprendre le fonctionnement de la vie civique et préparer également l'obtention du suffrage sur le plan fédéral. Le Département de l'instruction publique demande à l'ADF d'organiser dans tout le canton et à la radio des cours et conférences. Une brochure présentant « l'introduction à la vie civique » est remise à chaque participante (et participant aussi !). La présidente encourage les femmes à entrer dans les partis pour être candidates.

Anne-Marie Rochat, membre de l'ADF, m'a fait parvenir un questionnaire émanant de notre association. Manque malheureusement une date, mais c'est en tout cas entre les deux votations fédérales. Je le recopie ici :

Votre âge / Votre profession

1) *Participez-vous à chaque scrutin ?*

2) *Depuis l'introduction du droit de vote féminin dans le canton de Vaud (1959), allez-vous voter*

- a) *systématiquement parce que vous êtes femme ?*
- b) *très régulièrement ?*
- c) *incidemment ?*
- d) *jamais ?*

3) *Au cas où votre réponse s'inscrirait sous lettre c) ou d), pouvez-vous nous expliquer le pourquoi de votre abstention ?*

4) *Avant d'aller voter, vous renseignez-vous :*

- a) *auprès de votre mari ou de vos relations masculines ?*
- b) *auprès de vos amies*
- c) *en lisant la documentation des partis politiques ?*
- d) *en consultant les journaux, en écoutant la radio, en regardant la télévision ?*

5) *Avez-vous suivi les réunions (conférences, débats, etc.) dites électorales ?*

6) *Vous rendez-vous aux urnes :*

- a) *seule ?*
- b) *avec votre mari ?*
- c) *avec vos enfants ou vos amies ?*

7) *Votez-vous selon les opinions de votre famille ?*

8) *Est-ce votre mari qui remplit vos bulletins de vote ?*

9) *L'action de voter constitue-t-elle pour vous :*

- a) *un devoir ou une responsabilité*
- b) *un droit légitime*
- c) *un honneur*
- d) *une « corvée »*

10) *Depuis que vous exercez vos droits civiques, vous intéressez-vous davantage à la politique :*

- a) *Communale*
- b) *cantonale*
- c) *fédérale*
- d) *internationale*

11) *Vous sentez-vous portée à soutenir particulièrement les candidates (conseillères et députées) ?*

12) *Ou votez-vous indifféremment pour les hommes ou pour les femmes ?*

Observations éventuelles :

A renvoyer à Mme Gertrude Girard-Montet, 26 ch. de Béranges, 1814 La T. de Peilz

Dossier 50^{ème} anniversaire

50^e : un dessin féroce, un article vigoureux par Simone Chapuis

Cet excellent dessin de Stéphane Montavon paru dans Gauche Hebdo du 5 février 2021 m'a enchantée.

Il était suivi d'un article d'Huguette Junod, que je résume ici.

Il y a 50 ans, le droit de vote féminin, enfin

Depuis une semaine, les médias helvétiques se mobilisent pour les 50 ans du droit de vote féminin sur le plan national.

S'agit-il d'une fête ? En aucun cas. Le « peuple » (alors constitué uniquement de mâles aux bras nouveaux) devrait avoir honte, rétrospectivement, d'avoir tant tardé à considérer ses

mères, sœurs, épouses et filles comme des êtres humains à part entière, comme des concitoyennes aux droits égaux.

Jusqu'à ce 7 février 1971 étaient exclus du droit de vote « les mineurs, les fous, les repris de justice et les femmes ».

Merci pour nous !



Il en aura fallu, du temps ! H. Junod évoque ensuite divers pans de l'histoire du suffrage féminin et commence, avec raison, par parler de Marie Goegg-Pouchoulin, auteure en 1886 d'une pétition demandant le suffrage féminin. J'ajoute que Marie Goegg avait fondé une association dont l'un des noms était *Association de défense des droits de la femme*. Cette association fut dissoute à la fin du 19^e siècle, parce qu'elle pensait que le suffrage féminin n'allait pas tarder !

C'est ensuite une longue liste de faits importants de notre histoire : la création des grandes associations féminines avant la 1^{ère} guerre, les premières motions au Conseil fédéral, les premières votations cantonales en 1921, le recours de droit public des Bernoises, l'escargot géant de la SAFFA de 1928, la pétition de 1929.

Pour fêter le centenaire de la Constitution, en 1948, les associations féminines remettent au Conseil fédéral, en guise de symbole, une carte de l'Europe avec une tache noire au centre. A cette date-là, tous les pays européens avaient introduit le droit de vote des femmes, à l'exception de la Suisse, du Liechtenstein et du Portugal. Et là, je dois remercier Huguette Junod : les suffragettes rencontrées ne m'avaient jamais parlé du Portugal. Après quelques recherches je découvre que dans ce pays le droit de vote avait été reconnu en 1931 aux hommes qui savaient lire et écrire, ainsi qu'aux femmes diplômées des universités. Droit partiel donc ! Et ce n'est qu'en 1976 que le suffrage est devenu vraiment universel. J'ai aussi découvert qu'en Espagne le suffrage introduit également en 1931 avait été retiré de 1936 à 1975.

Pour terminer, H. Junod relate les raisons principales qui ont vraiment poussé le Conseil fédéral à organiser la votation de 1959, puis celle 1971. 1959 : une future obligation pour les femmes de servir dans la protection civile déclenche une vigoureuse opposition des associations féminines, tant que les femmes ne disposent pas de nouveaux droits. Afin de sauver le projet de protection civile, le Conseil fédéral propose rapidement un vote, le 1^{er} février 1959, sur le suffrage féminin : c'est NEIN, NO, NON à 66,9%. Les trois cantons ayant voté oui sont Vaud, Neuchâtel et Genève.

Quant au déclencheur de la seconde votation, c'est la volonté en 1968 du Conseil fédéral de signer la Convention européenne des droits de l'homme, tout en reconnaissant une réserve sur le droit de vote des femmes. Tollé une fois encore et les associations organisent une grande marche sur Berne, qui conduira le Conseil fédéral à organiser une nouvelle votation, celle que nous fêtons actuellement.

Note : Gauche Hebdo nous a donné son accord pour reproduire le dessin et les citations du texte original d'Huguette Junod sont en italique.

Dossier 50^{ème} anniversaire

Du 2 mars au 27 juin 2021 exposition au Musée historique de Lausanne



Mouvement #MeToo, marche des femmes, grève du 14 juin 2019: l'actualité récente témoigne du regain et de la vivacité des mobilisations féministes. Cinquante ans après l'instauration du suffrage féminin en Suisse et malgré des avancées réelles, l'égalité entre femmes et hommes se heurte à la réalité des comparaisons en termes de salaire, de carrière, de légitimité de parole, de liberté du paraître ou de partage des tâches domestiques. Si

l'évolution de la société tend vers plus d'inclusivité, normes et stéréotypes continuent à peser sur les représentations de genre, conditionnant tant les femmes que les hommes.

L'exposition *Quoi de neuf pussyhat?* propose un état des lieux et une réflexion en matière de construction des rôles et des identités de chacun x e.

Dossier 50^{ème} anniversaire

Témoignage par Jenny Rice

Je suis âgée de 75 ans et hier je suis allée au CHUV pour le 1er vaccin. Par mesure de sécurité, je devais patienter encore 15 minutes. Je lis le document contenant toutes les informations me concernant. A la rubrique « Confession » il était indiqué « protestant ». Or je suis juive! Comment a-t-on pu marquer que j'étais protestante?

Il m'a fallu remonter le temps jusqu'en 1967, année de mon mariage. J'ai rencontré mon ex-mari en Israël. Il était Suisse et je suis venue le rejoindre ici.

Je suis originaire de Grande Bretagne mais, sans me consulter on m'a d'office octroyé la nationalité suisse. A cette époque on ne pouvait pas avoir deux nationalités, je devais donc renoncer à ma nationalité d'origine, ce que je n'ai jamais fait. Je devenais donc automatiquement protestante parce que mon (ex) mari l'était.



En 1967 en Suisse les femmes n'avaient pas encore le droit de vote et je constate que dans mon cas le droit d'être qui j'étais et avais toujours été m'a été ôté d'office en tant qu'épouse.

Cela m'a complètement bouleversée de l'apprendre 53 ans plus tard. Je sais que cela ne change rien à la vie que j'ai vécue mais ce « petit détail » a remué en moi tout un passé. J'avais besoin de le dire, de l'écrire, de le partager en ce cinquantième anniversaires du droit de vote des femmes en Suisse.

Dossier 50^{ème} anniversaire

50 ans déjà ou « seulement »!!!... *Clémence Capt*

Le 1^{er} février 1971, j'avais 23 ans et j'étais très occupée en vue de l'obtention de mon diplôme d'infirmière. Malheureusement, je n'ai pas de souvenir de cette journée, à ma grande honte, un comble pour une féministe de toujours. Par contre mes souvenirs, lors de l'obtention du suffrage féminin dans le canton de Vaud en 1959, sont nombreux. Après ce vote, les filles ont enfin eut droit à l'instruction civique, et ont pu lire noir sur blanc « le mari est le chef de la famille » point à la ligne, dur à avaler. Naturellement, les filles ont continué à faire de la couture et du tricot pendant que les garçons avaient des cours d'algèbre. Nous étions loin de l'égalité, mais pour les femmes, elles avaient enfin un pied dans la porte.



Pour ma mère, elle devenait citoyenne vaudoise à part entière à 38 ans. Est-ce qu'elle était pour ou contre, selon mon frère, elle était pour, ma sœur se souvient des conversations, mon père, mon frère et moi animions le débat, ma mère écoutait. Lors du premier vote, après les droits civiques, elle a hésité, mon père ne lui a pas laissé le choix, ils sont partis ensemble pour le bureau de vote. Elle se demandait quoi voter, la réponse de mon père fut qu'elle

devait voter en son âme et conscience, qu'elle ne devait pas tenir compte de l'opinion des autres.

En 1971, le droit de vote sur le plan fédéral allait de soi, elle aurait mal digéré de n'être pas reconnue comme citoyenne sur le plan fédéral.

Dossier 50^{ème} anniversaire

50^{ème}: les femmes sont dans les rues *par Martine Gagnebin*



Non, ce n'est pas le slogan des manif's, mais bien une rue et une place, qui ont reçu un nom en l'honneur des femmes.

A la Tour-de-Peilz, une allée a reçu le nom de Gertrude Montet Girard. Il était temps, si l'on pense à tout ce que nous lui devons. L'inauguration, prévue pour le 5 février n'a pas eu lieu et a été reportée à des temps plus favorables, mais tout est en place : écriteaux bleus et grand panneau retraçant la vie de cette pionnière ainsi qu'une histoire du suffrage féminin. Le syndic, un fils de Gertrude Montet Girard, la présidente de l'ADF-Vaud et des responsables communaux étaient présent-e-s lors de la pose de ces éléments.

« Il » se souvient. Un sympathisant de l'ADF, Pierre Aguet, ancien conseiller national socialiste, nous a fait parvenir quelques lignes au sujet de la campagne vaudoise pour le oui au suffrage féminin. Elles s'intitulent (extrait) :

Gertrude et le parti radical.

En novembre 1970, je propose, contre la candidature Jean-Jacques Cevey, que Gertrude Girard Montet, radicale, présidente de l'ADF, préside le comité interpartis vaudois en faveur du suffrage féminin. Cevey, trois casquettes, n'aura pas le temps de conduire ce combat. Campagne remarquable menée par cette présidente de l'ADF. Je suis, avec un libéral



et un popiste, l'un de ses vice-présidents, « De grand cœur, OUI, à la femme suisse » Le PSV réalise une affiche texte : « Victor Hugo disait sa sympathie pour les socialistes, au milieu du 19^{ème} siècle, parce que déjà, ils

défendaient le droit de vote des femmes ». Peu après, le parti radical, prépare sa liste pour les élections nationales de 1971. Le comité annonce la liste retenue. Il n'y a que des hommes. Un supporter s'étonne : « Nous espérions voir madame Girard-Montet première femme vaudoise conseillère nationale et vous dites qu'elle n'est pas retenue ? Il doit y avoir erreur. Il faut recompter » Il y avait bien embrouille. Recomptage. Le comité est obligé de la porter sur sa liste. Elle est élue. Radicale, elle n'a jamais voulu expliquer cette magouille au secrétaire du PS.



A Lausanne, l'espace situé devant l'église St Laurent, qui n'avait pas de nom, est devenu la Place du 14 juin.

Si le virus s'éloigne, une inauguration officielle aura lieu plus tard. Mais une plaque est maintenant visible :

Au cœur de la ville, elle commémore l'inscription du principe d'égalité entre les femmes et les hommes dans la Constitution fédérale. Un bel hommage, un important rappel.

Les échos médiatiques de cet événement ont presque tous évoqué les Grèves des femmes de 1991 et 2019, ignorant l'origine de ces mouvements de protestation. Merci à la Municipalité d'avoir restauré la vérité.

Dossier 50^{ème} anniversaire

« Mon » 50^{ème} par Simone Chapuis

Qui aurait pu prévoir que ce 50^{ème} anniversaire ne pourrait être fêté le jour J que sur papier, par radio et sur les ondes de la TV, un certain virus nous ayant empêchées de nous réunir ? Personnellement, j'ai eu de grandes joies à voir à la Télévision le film De la cuisine au parlement, mis à jour par son réalisateur Stéphane Goël*, et à découvrir Les Combattantes, le film de Flore Amos qui confie à Kelly Santos da Costa (18 ans) le soin d'interroger « ses » pionnières. J'ai été très émue de voir le couple Nanchen. Entendre des débats comme celui d'Infrarouge m'a donné plein d'espoir pour l'avenir.



Janine Waeber et Carole Pirker, réalisatrices - R...
ts.ch

*Quelqu'une a fait remarquer qu'on aurait pu demander à **une** cinéaste ! Je lui réponds que le film existe depuis 2012, que c'est réjouissant qu'un homme s'intéresse à notre histoire et que ce sont **une** (Carole Pirker) journaliste a repéré toutes les archives (elle était venue bien des fois à Rosa canina), **une** monteuse (Janine Weber) et **une** graphiste qui ont été les collaboratrices de Stéphane Goël.

Les journaux, que je n'ai pas fini de lire, ont tous parlé de cet anniversaire et publié quantité de photos très évocatrices. Ils ont repris divers moments de ces 50 ans, en insistant sur un aspect ou un autre, sur la longueur du processus, sur la lenteur des décisions concernant la reconnaissance des droits civiques aux femmes. A-t-on assez parlé de Me Quinche qui nous disait souvent : « ne dites pas qu'il faut nous donner, nous accorder ces droits, il nous faut les reconnaître, car ce sont des droits fondamentaux ». Peut-être l'histoire aurait-elle été plus courte si l'on avait davantage suivi la voie juridique, préconisée par certain-e-s suffragistes, la voie de l'interprétation de la constitution.

On n'a pas beaucoup cité le poids des interventions qui ont fini au Tribunal fédéral, celles d'Emilie Kempin-Spyri, de Hilda Lehmann, celles du juriste Leonard Jenni en 1923 et 1928, celles des 1414 romandes (1956) qui ont demandé leur carte de vote... Si tous les recours ont été refusés, il est important de rappeler que ce dernier avait été accepté par au moins deux juges sur sept. C'était une brèche. Relisons le livre de Lotti Ruckstuhl *Vers la majorité politique* qui comporte une vingtaine de pages passionnantes sur cette voie



Emilie Kempin-Spyri (1...
avenir-suisse.ch



juridique.

Et puis le 50^e anniversaire n'est pas terminé ; on va en parler toute l'année. J'aurai donc encore l'occasion de m'enthousiasmer.

Dossier 50^{ème} anniversaire

Le regard d'un homme sur une histoire de femme *par Stéphane Goël*



Stéphane Goël – Wikip...
fr.wikipedia.org

En 2011, j'ai réalisé une première version du film DE LA CUISINE AU PARLEMENT. L'idée de ce film était née d'une urgence et d'un constat. Urgence d'abord de voir que les chaînes de télévision nationales n'avaient rien prévu pour célébrer le 40^{ème} anniversaire du droit de vote féminin en Suisse. Et constat que la notion d'égalité entre homme et femme paraissait être étrangement absente des préoccupations de la plupart des jeunes Helvètes de cette époque.

Dix ans plus tard, tout a changé.

La célébration du 50^{ème} anniversaire de l'obtention du droit de suffrage féminin est marquée par un très grand nombre d'événements, expositions, publications, films, etc. Et les questions d'égalité de genre semblent être plus que jamais au cœur des préoccupations de la jeune génération, avec les

questions liées au climat ou aux discriminations raciales.

Quelque chose s'est donc passé qui méritait - à mes yeux - que je revisite ce film et que j'en propose une nouvelle version augmentée d'une demi-heure.

Ce qui s'est passé ces dernières années c'est sans doute une prise de conscience de la fragilité des acquis de l'égalité. La libération de la parole liée aux questions de consentement et de violence sexuelle qu'a permis le mouvement #metoo, la pérennité des inégalités salariales, la résistance des plafonds de verre, l'absence de parité dans les mondes politiques, académiques ou médiatiques ont mené à l'organisation de la plus grande mobilisation féminine qu'ait connue notre pays, le 14 juin 2019.

La très longue histoire de la lutte pour l'égalité en Suisse a été conditionnée par notre pratique de la démocratie directe. Le combat pour l'obtention du droit de vote a duré 70 ans, 60 ans pour l'assurance maternité ou 30 ans pour l'IVG. Et des dizaines de votations ont été nécessaires au plan communal, cantonal ou fédéral (plus de 90 votations pour le droit de suffrage...). Chacune de ces consultations a été accompagnée d'une campagne avec ses affiches, ses articles de presse, ses débats entre partisans et opposants. Nous sommes donc l'unique pays au monde à posséder une cartographie aussi complète et détaillée de son opinion publique en matière d'(in)égalité! Et si le système politique suisse n'a pas facilité les choses, ce sont avant tout les hommes qui ont dressé d'innombrables obstacles pour ralentir l'accès des femmes à leurs droits de citoyennes. C'est donc un sujet qui nous permet d'entreprendre une exploration des mentalités, et à ce titre, je me permets d'adopter une position d'explorateur. Un explorateur masculin, qui veut porter un regard critique et teinté d'ironie sur les actions de ses semblables.



Je me suis donc octroyé le droit de faire ce film. Puis de le refaire encore 10 ans plus tard. Et d'en assumer la subjectivité. Pour dire mon admiration à celles qui se sont battues pour le progrès de toutes et tous. Et mon dégoût de ceux qui ont toujours tenté et tentent encore de s'opposer à la réalisation de l'égalité.

Le film a été présenté en compétition au Festival du film et forum international sur les droits humains (FIFDH) à Genève du 5 au 14 mars.

Il sortira dans les salles de cinéma dans toute la Suisse le 10 juin.

Dossier 50^{ème} anniversaire

La banque et mon féminisme *par Rosemarie Balimann-Jordi*

Je suis née au printemps 1936. Pour marquer cet événement, mes deux grands-pères sont allés trouver l'instituteur, qui en plus de l'école, s'occupait de la caisse Raiffeisen de mon grand village bernois. Ils ont mis chacun CHF 50.- sur la table et ont ouvert un compte pour la petite Rosemarie âgée de quelques jours.

Une année plus tard, en 1937, la petite famille s'est installée dans la Broye vaudoise où elle avait acquis une ferme.

Le temps a passé, la famille s'est agrandie. La fratrie comprenait 4 filles et un garçon, des bras pour travailler.

Une fois par année, mon père vidait les différentes crousilles (tirelires). Je pouvais l'aider à compter. Il arrondissait la somme et allait la placer à la filiale de la banque à Combremont-le-Petit. A l'époque, l'intérêt était de 5%, les petits sous se portaient bien, ils augmentaient... Lorsque j'eus un salaire, je leur ai aussi confié mes économies.

En janvier 1960, je me suis achetée une machine à coudre, j'ai donc prélevé CHF 600.- de mes économies pour payer ma Bernina.

Je me suis mariée en avril 1960.

En 1962, mon beau-frère a demandé sa part d'héritage. Donc, je me suis retrouvée à la banque chercher CHF 5'000.- pour honorer la dette envers mon beau-frère. Je fais la demande auprès de M. Holenweger et il me dit « Vous êtes mariée, n'est-ce pas ? » Oui, et alors, c'est mon carnet d'épargne. « Oui, Madame, mais il vous faut la signature de votre mari ! C'est la loi. »



Je tombe de haut, car avant mon mariage, j'avais le droit de prélever de l'argent de mon compte et maintenant il me faut la permission de mon mari. Donc, je rentre bredouille.

Quelques jours plus tard, mon mari passe à la banque et vide le compte sans avoir besoin, ni de mon assentiment, ni de ma signature.

Je suis outrée, fâchée et surtout humiliée. Ça a été dur, mais je me suis réveillée **Féministe !** Alors, Mesdames, c'est une des lois que nous avons corrigées, quand, enfin, nous avons obtenu les droits civiques. Il y a 50 ans, en fait. Il n'y a pas si longtemps que ça !

Brèves

L'appel de Nice « Toutes aux frontières »

La Marche Mondiale des Femmes invite à une grande manifestation le 5 juin, toujours dans la mesure du possible, à Nice (F). De toute l'Europe des femmes engagées convergeront aux abords de la frontière franco-italienne. Une délégation suisse sera de la partie. Ci-dessous une partie de ce qui est désormais l'APPEL DE NICE.

**ACTION FEMINISTE CONTRE
LES FRONTIERES
EUROPEENNES. REJOIGNEZ-
NOUS ! TOUTES AUX
FRONTIERES !**

Depuis 2015, la politique européenne de la fermeture des frontières a été renforcée et la mobilité des populations migrantes d'autant plus criminalisée. Les femmes représentent 54% des personnes migrantes. Durant leurs déplacements, et dans les pays où elles s'installent, elles sont la cible de violences sexuelles et sexistes. Les fermetures des frontières ne font que renforcer le

développement des économies mafieuses dans lesquelles se développent les violences économiques, physiques et psychologiques.

Nous, féministes habitantes de l'Europe, de toutes les conditions sociales et de tous les âges, quelles que soient nos provenances, nos luttes, nos choix, nos mondes... Nous, féministes en lutte, sommes totalement opposées aux politiques de criminalisation de la mobilité incarnées par la fermeture de frontières absurdes. « En tant que femme je n'ai pas de pays. En tant que femme je ne désire aucun pays. Mon pays à moi, femme, c'est le monde entier » disait Virginia Woolf.

Venez avec vos cerfs-volants à Nice le 5 juin. Préparez vos danses, vos chansons. Pour contribuer à l'expression féministe transnationale dont ce monde triste a tant besoin actuellement.

Les Archives Gosteli sont sauvées !

Une pétition avait été lancée : ces archives sur l'histoire du mouvement féministe suisse étaient menacées, la Fondation Gosteli n'ayant



plus les avoirs suffisants pour assurer l'avenir. Après examen par le Secrétariat d'Etat à la formation, la recherche et l'innovation et contrairement à l'avis du Conseil fédéral, décision a été prise de financer les archives durant les 4 prochaines années. La bonne nouvelle est tombée le 11 janvier 2021. Pendant longtemps les femmes suisses n'ont eu aucun droit politique et le mouvement féministe ne figure donc pas dans les archives officielles. Ce n'est qu'à partir de 1999 qu'il fait partie du mandat des Archives fédérales.

Source : Campax

Rente de veuf

Un veuf a obtenu gain de cause devant la Cour européenne des droits humains.

Cet Appenzellois a élevé ses deux filles de deux et quatre ans, seul après avoir perdu son épouse dans un accident. Il a alors bénéficié d'une rente de veuf, rente qu'il a perdue lorsque ses filles sont devenues majeures.

Le motif invoqué alors est qu'il est un homme et qu'on peut donc attendre de lui qu'il réintègre le marché du travail une fois que ses enfants sont hors du nid, ce qui n'aurait pas été le cas pour une femme. S'estimant victime d'une injustice, il a recouru et il a gagné !

Fin d'ActuElles.

Lancé en juin 2014 par la Fondation Emilie Gourd à Genève, le site ActuElles.ch a rassemblé et rediffusé en continu sur le web, sur les réseaux sociaux et via sa newsletter "toute l'actualité féministe en Suisse romande", d'où qu'elle provienne : près de 7'000 informations et événements, tirés de plus de 250 sources très diverses de tous les cantons romands, voire ailleurs en Suisse.

Sept ans plus tard, la scène militante a profondément évolué et le paysage médiatique s'est enfin ouvert à la problématique de l'égalité entre femmes et hommes. Afin d'être à même de soutenir financièrement d'autres projets, la Fondation a pris la décision d'arrêter la publication de ce site le 31.12.2020. Il demeurera cependant disponible à des fins de documentation et comme accès aux archives numériques du journal fondé par Emilie Gourd.

Source : ActuElles 31.12.2020



Emilie Gourd: une passionaria féministe...
letemps.ch

Argentine : enfin l'IVG !

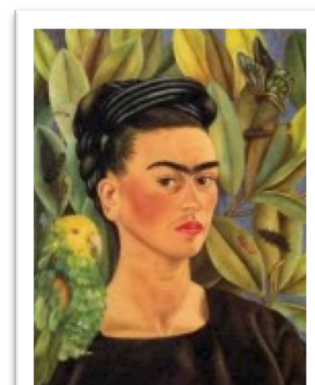
Les sénateurs argentins ont adopté, mercredi 30 décembre, un texte légalisant l'avortement



dans ce pays très divisé sur la question. L'IVG est autorisée durant les 14 premières semaines de grossesse. Plus de 300 organisations féminines réclamaient ce droit depuis plusieurs années. L'Argentine compte 44 millions d'habitants et on estime entre 370'000 et 520'000 le nombre annuel d'avortements clandestins.

Mais en Pologne, l'avortement est bien loin, malgré les manifestations massives, d'être reconnu !

Deux cours Uni Pop sujets Femmes.



Frida Kahlo - Autoportrait...
pinterest.fr

Du 27 mai 10 juin, l'Université populaire de Lausanne organise un cours sur « Frida Kahlo, allégorie de la souffrance d'une femme du XXe siècle ? ». 3 rencontres le jeudi à 18h, sous la conduite de M. Andrea Lopez Vasquez. Coût : 120.- On peut



s'inscrire directement auprès de l'Université populaire.

Et le 10 juin, visite du Musée Cantonal des Beaux Arts, de 18h à 20h, sous l'angle « art et féminisme ». Il faut s'inscrire rapidement. Gisèle Comte conduira cette visite.

Inexcusable impasse !

Un couple ami m'a transmis un timbre, créé à partir d'une photographie prise en France. Je n'ai pas demandé à qui était destiné le courrier ainsi oblitéré. C'est vrai que cela fait sourire, mais que mon sourire est un peu jaune. Et puis j'espère que c'est un très vieil écriteau (même s'il n'en a



pas l'air) parce que l'égalité n'est plus une impasse. D'accord ?

Art : des Belles dormantes



Les femmes sont invisibles, c'est bien connu ! Le musée du Prado à Madrid, qui rassemble l'une des plus grandes collections au monde de tableaux peints par des hommes, vient de s'en rendre compte. Selon la RTS, profitant du confinement, son Directeur avec son équipe a plongé dans ses caves et découvert des trésors d'artistes oubliées qu'il promet de mettre en valeur. Sous la pression, il est vrai, de certains

collectifs de femmes qui avaient vertement critiqué la démarche initiée trop timidement à leurs yeux par le musée de Madrid consacrant l'une de ses expositions d'automne, encore à l'affiche, au rôle des femmes dans l'art, en tant qu'artistes et modèles dans la peinture du XIX^e et du XX^{ème} siècle.

Chez nous aussi, réveillons ces inconnues, pas exposées, pas reconnues, dont l'influence n'a pas encore été étudiée et rendons visibles les artistes contemporaines en accrochant leurs œuvres dans les musées, en leur octroyant des bourses. Zurich s'y met gentiment... Et Lausanne ? Et Genève ?

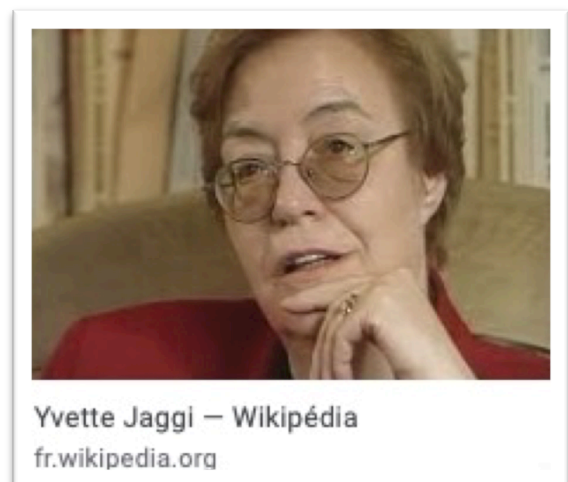
S.St.

« Notre » déléguée à l'honneur

En décembre dernier, l'assemblée générale de la Conférence suisse des délégué-e-s à l'égalité (CSDE) a nommé à sa présidence Madame Maribel Rodriguez, déléguée à l'égalité du canton de Vaud. La CSDE regroupe les services officiels chargés de la promotion de l'égalité au niveau de la Confédération, des cantons et des villes. Actuellement 17 cantons et 5 villes sont pourvus d'un bureau ou service de l'égalité. Et les autres, alors ?

Nos vives félicitations à Maribel Rodriguez !

Syndic et syndique?



En novembre 1989, Yvette Jaggi accède à la syndication de Lausanne.

A cette époque, nous nous occupons beaucoup de la féminisation des noms de métier

ou de fonction. Avec Thérèse Moreau, bien sûr. Au moment de prendre ses marques dans un bureau qui avait toujours été celui d'un homme, Le Syndic, Yvette demande à l'ADF ce qu'elle pense : « c » ou « que » ? Thérèse venait de nous passer un texte écrit au moment de la révolution française et signée par La syndique des bouquetières. Pas de doute, le vote existait depuis 200 ans!

A vos claviers !

Parlant avec un journaliste responsable de la rubrique « Réflexions » de 24 Heures, il me dit regretter que trop peu de femmes le sollicitent pour s'exprimer. Allons, bon : trop peu nombreuses en politique et dans les conseils d'administration, pas assez parmi les cadres en médecine, trop rares à devenir physiciennes ou pilotes de lignes, ça on le savait. Mais, alors que le temps de parole des femmes sur les ondes ou les plateaux TV est encore nettement en leur défaveur, voilà qu'il nous est proposé de prendre la plume ou le clavier pour nous exprimer, spontanément et librement. Pourquoi cette retenue ? N'attendons pas et mettons en route nos ordinateurs ou nos crayons et stylos !

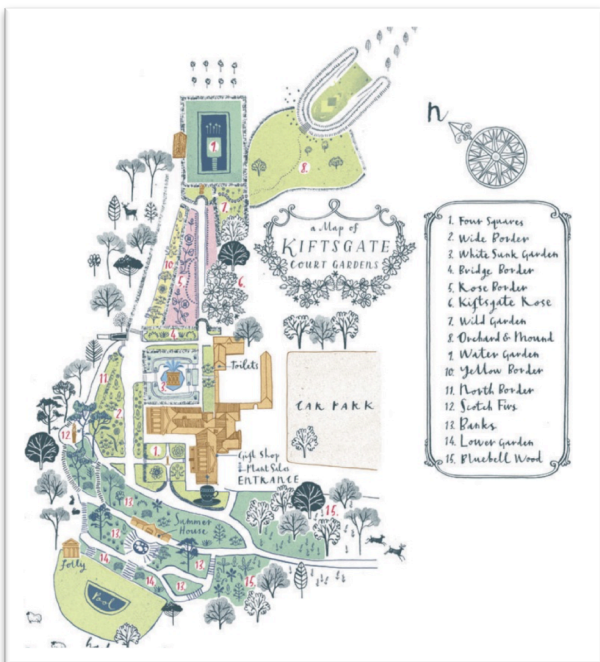
Notre timbre à nous

Pour les 50 ans du droit de vote et d'éligibilité des femmes, la Poste édite un timbre de 1 franc. Il est beau, il est sympa, il rappelle cet événement historique. Utilisons-le !



Univers des timbres - La Poste
post.ch

Trois femmes pour un jardin *par Viviane Schusselé*



Les jardins de Kiftsgate Court sont situés dans le village de Mickleton dans le comté anglais du Gloucestershire.

La propriété est achetée en 1918 par John Buchanan Muir qui avait fait fortune dans le commerce du thé, et son épouse Agnès Heather. Ils ont 3 filles Judy, Betsy et Diany

Dès 1920 Heather, totale dilettante en matière de jardinage, entre en contact avec Lawrence Johnston (propriétaire de Hidcote Garden). Elle se lance alors dans la création du jardin, qui jusque là se résumait en un parterre à la française, des prés et deux massifs forestiers. Sans aucun plan établi, elle engage des ouvriers pour supprimer le couvert forestier de la rive ouest, qu'elle remplace par des érables et des prunus, le sol semé de Bluebell*. Elle fait construire la maison d'été selon ses plans. Vingt

ans avant le fameux jardin blanc de Sissinghurst, elle crée son jardin semi-enterré (white sunk garden).

Heather était à l'avant-garde d'une nouvelle mode dans la conception de jardins, créant des bordures avec des couleurs définies, telles que le rose, le cramboisi, la lavande, le violet et les gris. En 1938, pour le jardin de roses, elle commande un rosier grim pant blanc, celui qu'elle reçoit est un inconnu qui grimpe à 18 mètres. **.



Directement du Japon elle commande des variétés rares de pivoines. Le suicide de sa fille Judy l'affecte énormément, mais ne l'empêche pas de poursuivre son œuvre.



En 1954, sa fille Diany née en 1915 quitte Londres avec son mari John Binny pour s'installer à Kiftsgate et prendre la relève. Bien qu'ayant vécu à Kiftsgate, ses connaissances horticoles sont maigres, elle commence par apprendre les noms des 456 plantes qui poussent dans le domaine en collant des pense-bêtes dans toute la maison. Il lui faut quatre ans avant d'oser imposer ses idées. Au bas du domaine, elle crée une piscine semi-circulaire, prolongée d'une partie engazonnée, au pied de laquelle elle fait installer un ha-ha*** qui crée un lien fort avec la campagne environnante.

Elle commande une statue à Simon Verity qu'elle place au nord de l'allée des rosiers. Elle remanie le jardin blanc en y ajoutant un plan d'eau, une fontaine et des fleurs colorées. En 1974, suite à un houleux divorce elle a des problèmes de trésorerie, elle ouvre alors le jardin au public en adhérant à l'Historic Houses Association (HHA). Pour les visiteurs, elle installe une boutique et un tea-room. Elle décèdera en 2005.

En 1988, elle transmet le jardin à sa fille Anne Chambers née en 1951. Celle-ci quitte Londres où elle a créé un petit jardin urbain et vient s'installer à Kifstgate avec son mari Johnny et ses fils.

Diany ne sera pas toujours satisfaite des modifications apportées au jardin par sa fille.

En 2000 à l'emplacement du court de tennis Anne installe un bassin rectangulaire au design sobre, noir, blanc et vert qui offre un contraste saisissant avec les autres parties du jardin.



Elle installe vingt-quatre tiges métalliques creuses se terminant par des feuilles de philodendron en bronze, (œuvre de Simon Allison). Ces feuilles

dont l'eau s'écoule oscillent au-dessus du plan d'eau. Sur le terre-plein herbeux elle installe des sculptures.

Lors de la création du nouveau jardin d'eau, près de mille tonnes de terre ont été enlevées et laissées en tas au bord du verger. En 2017, en prolongement du verger elle utilise cette terre pour former un fer à cheval engazonné, sur ce monticule elle plante de *R. rugosa* et des tulipes. Au centre création d'un pavage (un visiteur, peu conquis le compare à une piste d'envol !) Il est prolongé par une allée de tulipiers qui mène à une sculpture d'inspiration marocaine conçue et réalisée par Pete Moorhouse.

Kiftsgate a été créé par trois femmes très indépendantes sur trois générations, chacune avec sa propre vision et son propre style.

Les Chambers ont deux fils, assureront-ils la relève ?

*Variété de jonquilles sauvages que l'on ne trouve qu'en Angleterre

**Il sera identifié en 1951 par le spécialiste Graham Stuart Thomas. Il s'agit d'un *R. filipes* qui sera nommé « Kiftsgate »

***structure architecturale qui consiste en un fossé de faible hauteur, un fossé que l'on creuse, à l'extrémité d'un jardin, pour en défendre l'entrée sans borner la vue.



Sources : <http://www.kiftsgate.co.uk/home>

<https://www.pressreader.com/uk/town-country-uk/20190606/281500752692539>

<http://thegallopinggardener.blogspot.com/2010/06/three-generations-of-women-gardeners-at.html>

<https://www.rhs.org.uk/Plants/Nursery-Plant-List>

Appel à nos membres

Si vous avez des **suggestions d'articles** pour la Gazette, ou des remarques, n'hésitez pas à prendre la plume. Vous pouvez nous les transmettre à l'adresse suivante : vschussele@bluewin.ch

Notre agenda est régulièrement mis à jour sur notre site <http://www.adf-vaud.ch>
Si vous avez une adresse électronique, veuillez nous la communiquer; vous recevrez des infos plus souvent.
Nous sommes sur Facebook. « Droits de la femme - association vaudoise (ADF-vaud) »

ADF-vaud

Rédaction : Comité ADF-vaud

Mise en pages : Viviane Schusselé, vschussele@bluewin.ch

Envoi Gazette : Membres du Comité

Corrections : Floriane Pariat

Impression : Imprimerie de Marcelin